

## Réinsertion

## Souleymane devient chocolatier en prison

**Ce Guinéen a passé plusieurs années à Champ-Dollon et à La Brenaz. C'est là qu'il a appris les ficelles du métier. Pierre Maudet ravi**

Laurence Bézaguet  
@lbezaguet007

«J'adore faire des macarons. Venez les goûter quand j'aurai ouvert ma pâtisserie. Ils sont aussi bons que ceux de Ladurée.» Le ton est donné: ambitieux, cet homme de 39 ans n'a pas froid aux yeux. Nous l'avons rencontré chez le chocolatier Joël Merigonde, l'un de ses maîtres d'apprentissage qui, avec son épouse Carole, tient un commerce apprécié à Varembe.

Particularité du lien qui unit l'élève et le formateur: outre qu'ils apprécient les douceurs, les deux hommes se sont rencontrés à la prison de La Brenaz, au temps où Souleymane achevait sa peine pour trafic de drogue et blanchiment d'argent. Des délits qui lui ont fait passer plusieurs années derrière les barreaux.

#### L'inspirant Cyril Lignac...

Mais ce Guinéen en est ressorti avec un précieux papier: l'attestation cantonale de compétences de boulanger-pâtissier-confiseur: «À la base, un Africain ne rêve pas de devenir chocolatier. Chez nous on a des fèves, mais on ne mange pas de chocolat. Avant de m'orienter vers cette profession, j'avais fait du droit par correspondance. C'est en regardant les émissions de Cyril Lignac à la télé que ça m'a donné envie.»

Un changement de cap qui lui permet aujourd'hui d'envisager un nouveau départ... et d'espérer même régater avec la fameuse maison française Ladurée. «Un magnifique exemple de ce à quoi on veut arriver, déclare, ravi, Pierre Maudet, ancien patron des affaires pénitentiaires. Soit tout mettre en œuvre pour éviter le retour à la case prison!» Alors que certains reprochent au conseiller d'État de trop se mêler des affaires des autres dicastères, c'est sa volonté de bousculer les lignes qui a permis à la belle histoire de Souleymane d'aboutir: «Il m'a récemment abordé dans la rue pour m'indiquer qu'il avait achevé sa formation et m'en remercier», confirme Pierre Maudet. La nouvelle est d'autant plus croustillante que ce nouveau chocolatier est le premier détenu «genevois» à pouvoir mettre en pratique ce qu'il a appris en prison... alors qu'il vient d'en sortir.

Tout a été rendu possible avec l'ouverture de La Brenaz, en 2016. Car si les détenus ont l'obligation de travailler dans une pri-



Pierre Maudet et Joël Merigonde entourent Souleymane, qui fait des macarons et... veut régater avec Ladurée. MAURANE DIMATTEO

son d'exécution de peine comme celle-ci, tous n'ont pas la chance de pouvoir bénéficier d'une référence professionnelle comme l'attestation cantonale de compétences.

Outre la privation de liberté

exécutée au sein des différentes structures pénitentiaires, une des missions de l'Office cantonal de la détention (OCD) réside toutefois dans l'application de l'article 75 du Code pénal suisse, qui vise l'amélioration du comporte-

ment social de la personne détenue et de son aptitude à vivre sans commettre d'infraction. C'est donc bien dans une optique de prévention de la récidive et de promotion de la désistance\* et de la réinsertion que l'OCD a éla-

boré sa vision d'un nouveau modèle de prise en charge plaçant la personne détenue au centre de son dispositif (lire ci-dessous). Un concept, mis en place sous l'égide de Pierre Maudet, résolument «orienté prestation» qui

permet de donner du sens au parcours carcéral et post-carcéral à des personnes détenues ou sous mandat de justice, afin que celles-ci puissent se projeter dans un avenir meilleur pour elles-mêmes et pour l'ensemble de la société.

#### Droit à une seconde chance

C'est donc derrière les barreaux de La Brenaz que Joël Merigonde a formé l'ancien détenu guinéen. «Au début, je n'étais pas très convaincu, je me suis posé un tas de questions avant d'accepter de relever ce défi», ne cache pas l'expérimenté professionnel, membre du comité de l'Association des boulangers-pâtisseries-confiseurs de Genève. Et responsable de sa formation. «La première fois que je suis allé à La Brenaz, il y a environ deux ans, j'y suis entré le ventre serré et ressorti heureux, raconte Joël Merigonde. En rentrant chez moi, je me suis assis sur mon gazon et j'ai bu une bonne bière en savourant ma chance.»

«À la base, un Africain ne rêve pas de devenir chocolatier. Chez nous on a des fèves, mais on ne mange pas de chocolat»

Souleymane

Après avoir obtenu l'aval des autorités cantonales pour former en milieu carcéral, comme une quinzaine d'autres professionnels, Joël Merigonde a mis sur pied des modules pour permettre aux élèves de convoiter diverses attestations professionnelles. De l'avis général, ce type de formation permet aux prisonniers d'avoir un but et d'occuper positivement leur esprit. «J'ai vraiment assisté à l'évolution de Souleymane. Et dire qu'au début, il ne savait pas cuire un œuf relève Joël Merigonde. J'ai envie de continuer. Non seulement c'est intéressant, mais on a en plus le sentiment d'être utile.»

«Au nom du droit à une seconde chance, les détenus sont soutenus pour se lancer dans une activité. L'idée, c'est évidemment de ne pas les renvoyer en prison, renchérit Pierre Maudet. Une politique de réinsertion fondamentale pour éviter la double peine.» Sa vie d'après, Souleymane la rêve à la tête d'un établissement familial à Plainpalais, quartier où il réside avec son épouse Rebecca, qui attend un heureux événement: «Ma belle-mère va nous aider à nous lancer.»

\* Acte qui permet de sortir d'un parcours délictueux

## «Nous préparons la sortie dès l'entrée en prison»

● Laurent Forestier se félicite de ce parcours encourageant en milieu carcéral. «Nous préparons la sortie et la réinsertion des détenus dès leur entrée en prison pour éviter qu'ils ne replongent», explique le directeur de la communication à l'Office cantonal de la détention (OCD). Dit de manière plus institutionnelle, l'OCD travaille dans une optique de prévention de la récidive et de promotion de la désistance.

Tout a démarré en novembre 2017, indique le cadre du Département de la sécurité.

L'OCD présente alors son nouveau concept de réinsertion. Dix axes stratégiques le caractérisent, dont la mise en place de formations certifiantes en détention, mais aussi les relations parents-enfants, les médiations carcérales et les activités socioculturelles. Concernant plus particulièrement la formation, l'administration ambitionne pour l'heure de proposer huit filières de métiers aux prisonniers: cuisine, boulangerie-pâtisserie, menuiserie, réparation de cycles, recyclage de

matériaux, peinture et revêtement, nettoyage de surface et intendance.

L'expérience a commencé avec le projet pilote de la boulangerie à La Brenaz. «Grâce à l'implication de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) du Département de l'instruction publique (DIP), deux ateliers sont déjà à même de proposer des formations certifiantes, explique Laurent Forestier. Nous sommes en phase de mise en place des autres ateliers, dans tous les établissements où cela est possible.»

Mais ce n'est pas simple de valider ces ateliers: «Ils doivent être conformes aux normes, notamment d'hygiène et de sécurité. L'agent de détention formateur doit avoir les compétences pour enseigner et l'association professionnelle doit valider un plan de formation afin que le parcours et les examens du candidat soient reconnus.»

In fine, c'est l'OFPC - soit une entité tierce et reconnue - qui délivre l'attestation cantonale de compétences. Celle-ci a ainsi une vraie valeur sur le marché de l'emploi. **L.B.**

## Début des négociations pour une nouvelle convention dans la métallurgie

**Le syndicat Unia a réuni une cinquantaine de métallos sur le chantier de la nouvelle Comédie**

«Si le patronat n'entend pas nos revendications, préparez-vous à bloquer le pont du Mont-Blanc comme les maçons l'année passée!» Il est midi ce jeudi sur le chantier de la nouvelle Comédie, aux Eaux-Vives, et José Sebastiao, secrétaire syndical chez Unia, fait

face à une centaine d'ouvriers répartis le long de deux tablées, dont une cinquantaine de métallos. C'est à ces derniers qu'il s'adresse. Le soleil tape, il reste quelques saucisses et le «barbecue syndical» touche à sa fin. José Sebastiao en profite pour résumer les enjeux des négociations qui s'ouvrent pour une nouvelle convention collective de travail (CCT) dans la métallurgie du bâtiment. «Si vous voulez gagner, il faudra vous battre avec le syndicat!»

Un accord vient d'être signé avec le patronat afin de prolonger d'une année la CCT actuelle (qui est entrée en vigueur en 2016). «Les salaires réels augmenteront en 2020, les salaires minimaux le seront de l'ordre de 2% en 2020 et les parties s'engagent à négocier tout le reste d'ici au 30 avril 2020», détaille Yves Mugny, d'Unia lui aussi.

Négocier tout le reste... C'est là que les choses risquent de se compliquer. Yves Mugny met notamment en avant le «panier» des mé-

tallos, un forfait pour les repas et les déplacements, qui ne s'élèvent qu'à 15 francs par jour au maximum, contre 25 francs pour les maçons. Idem si l'on regarde les vacances: vingt-deux jours de vacances par an contre vingt-cinq pour les métallos et les ouvriers du gros œuvre travaillent sur les mêmes chantiers, mangent tous les jours à la même table et, au final, l'un reçoit 15 francs et l'autre 25 francs», pointe José Sebastiao.

Du côté des Métiers techniques du bâtiment (MBG), le groupe fait fier des associations patronales du canton, on regrette que les syndicats aient déjà ouvert les hostilités. «Pour les précédentes CCT, on avait commencé par discuter et s'il y avait des pierres d'achoppement, alors on pouvait s'énerver et convoquer la presse. Aujourd'hui, le syndicat commence par taper», déclare Cédric Vincent, secrétaire général de MBG.

Sur le fond, ce dernier estime qu'avec la convention actuelle «tout le monde y trouve globalement son compte. Et l'accord trouvé pour une augmentation de 2% des salaires minimaux semble être un bon compromis.» Quant au panier de 25 francs des maçons, Cédric Vincent indique que ce fut le résultat d'un ensemble de négociations dans lesquelles les maçons avaient aussi dû faire des concessions. **Théo Allegrezza**  
@theoallegrezza